



BARÈME D'HONORAIRES

MLG IMMO

SARL au capital de 10 000 € - RCS Saint-Nazaire 925 322 422
Siège social : 98 avenue Albert de MUN 44600 Saint-Nazaire
Tel : 02.40.66.20.25 - E-mail : saintnazaire@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 1^{er} novembre 2025

Honoraires de transaction :

Prix de vente du bien	Honoraires TTC
Moins de 80 000 €	5 600 €
De 80 000 à 179 999 €	7 %
De 180 000 à 279 999 €	6 %
De 280 000 à 579 999 €	5 %
Au-delà de 580 000 €	4,5 %

Les honoraires sont indiqués hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Les honoraires appliqués sont ceux du mandat en cas de vente négociée.

Immobilier Neuf : Nos services sont rémunérés exclusivement par le Promoteur

Immobilier professionnel : Sur devis

Cas particuliers :

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraire ou frais, sauf stipulation contraire prévue au mandat.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : 190 € TTC à la charge du demandeur, OFFERT dans le cadre d'une vente réalisée par l'agence.

Honoraires de rédaction d'acte : 390 € TTC à la charge de l'acquéreur



Locations – Barème à compter du 1^{er} novembre 2025

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	10€ / m² (4€/m ² pour visite du logement 2€/m ² pour constitution du dossier 4€/m ² pour la rédaction du bail) 9€ / m ² pour les logements > 50m ²	10€ / m² (4€/m ² pour visite du logement 2€/m ² pour constitution du dossier 4€/m ² pour la rédaction du bail) 9€ / m ² pour les logements > 50m ²
État des lieux d'entrée	3€ / m² 2€ / m ² pour les logements > 50m ²	3€ / m² 2€ / m ² pour les logements > 50m ²
Entremise et négociation	Offert	Non concerné

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)		10 % TTC du loyer annuel hors charges
Bail professionnel		15 % HT du loyer annuel hors charges, soit 18% TTC Frais de renouvellement du bail : 300 € TTC
Bail commercial		15 % HT du loyer annuel hors charges, soit 18% TTC Frais de renouvellement du bail : 300 € TTC
Bail stationnement (parking, garage...)		100 € TTC

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	OFFERT si souscription à la gestion locative Location SANS gestion locative : 150 € TTC	X
Etat des lieux de sortie bail meublé	OFFERT si souscription à la gestion locative Location SANS gestion locative : 200 € TTC	X
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	OFFERT si souscription à la gestion locative Location SANS gestion locative : 200 € TTC	X
Etat des lieux de sortie stationnement	OFFERT si souscription à la gestion locative Location SANS gestion locative : 100 € TTC	X
Etat des lieux via commissaire de justice	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

Autres prestations :

Avis de valeur locative : 190 € TTC à la charge du demandeur, OFFERT dans le cadre d'une location réalisée par l'agence.

Cas particulier des honoraires d'un mandat détenu par une autre agence et pour lequel une délégation de mandat a été reçue : Les honoraires applicables sont ceux de l'agence détentrice du mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.



Gestion locative – Barème à compter du 1^{er} novembre 2025

Agence Laforêt SAINT-NAZAIRE
Annexe au mandat de gestion

FAVORIZ

PACK PREMIUM
8% TTC
(soit 6,66% H.T. sur les encaissements)

PACK SÉRÉNITÉ
11% TTC
(soit 9,16% H.T sur les encaissements)

Prestations initiales :

Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓
Etat des lieux et décompte de sortie	✓	✓
Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais de commissaire de justice)	✓	✓
Gestion des impayés/dégradations/non-respect des obligations (hors frais de procédure)	✓	✓

Prestations annexes :

Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à dispo de documents)	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur inférieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	✓	✓
Gestion et suivi des sinistres : Déclaration, devis, suivi travaux, indemnisation	✓	✓
Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	✓	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve de fonds disponibles)	✓	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur supérieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	5% des travaux	✓
Etablissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers (monopropriété et SCI sur devis)	50€	✓
Etablissement document d'aide à la déclaration de TVA (monopropriété et SCI sur devis)	50€	✓
Ouverture administrative dossier Sinistre ou Impayé	50€	✓
Impayés assurés** (accompagnement en lien avec l'assurance partenaire)	Non inclus	✓
Détériorations assurées** (accompagnement en lien avec l'assurance partenaire)	Non inclus	✓
Représentation commission départementale de conciliation (préparation dossier + audience)	150 €	150 €
Monopropriétié : visite des parties communes (fréquence à déterminer au mandat)	100 €	100 €
Représentation en Assemblée Générale	75 € / heure	75 € / heure
Assistance à la livraison, suivi des réserves auprès du promoteur (parfait achèvement)	200 €	200 €
Gestion, suivi et contrôle des réserves dans le cadre de la garantie biennale et décennale	200 €	200 €
Fin de gestion locative hors délai contractuel à la demande du bailleur : honoraires sur les loyers non perçus (offerts dans le cadre d'une vente réalisée par l'agence)		

Nos produits d'assurances :

Assurance contre les risques locatifs (loyers impayés et détériorations immobilières)** y compris frais d'intermédiation	2,8%	✓
Assurance propriétaire non occupant (PNO)	A venir	
Assurance multirisques habitation locataire (MRH)	A venir	

* Tarifs TTC. % TTC facturé sur la totalité des encaissements, charges comprises, le cout du pack est à la charge du mandant.. ** Cf. conditions du contrat partenaire

N° TVA intra-communautaire : FRFR35925322422 – Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n°CPI CPI4402202400000011 délivrée par la CCI NANTES SAINT NAZaire – Activités : Transaction, Location et Gestion locative. Garantie financière Gestion et Assurances : GALIAN SMABTP – 8 rue Louis ARMAND 75738 PARIS Cedex 15. Immatriculation Mandataire Intermédiaire d'Assurance n°25004298 (ORIAS). Transaction : Ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération. Garantie financière Gestion et Assurances : GALIAN SMABTP – 8 rue Louis ARMAND 75738 PARIS Cedex 15 -

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante. Transaction : Ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération